

**REGLEMENT COMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU**

La Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY porte à la connaissance du public que le règlement communal de distribution d'eau a été approuvé par le Conseil communal en séance du 18 janvier 2022.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 27 janvier 2022.

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.